

Nathalie Lallier,
maire de Paray-Vieille-Poste

Ruis Pinto,
responsable du service jeunesse



“Le CAUE est un partenaire bienveillant, qui apporte son regard sans préjugés”

Comment est né le projet de votre côté ?

Nathalie Lallier : Il est né d'une première expérience sur un réaménagement d'une cour d'école en cour végétalisée, et de l'expérience de la ville de Viry-Chatillon qui avait un projet sur un site avec le CAUE. Notre projet pour la Ferme de Contin est : comment faire évoluer un lieu qui est un cœur historique de la ville avec des habitations, mais dont certains bâtiments n'ont plus d'usage.

Qu'attendiez-vous du CAUE 91 ?

Nathalie Lallier : D'une part, à travers ses expériences, ses richesses techniques et professionnelles, nous attendions une ouverture de notre esprit, un nouveau regard sur notre ville, des idées, des conseils... un partenariat simple et objectif, loin des visions en béton des promoteurs. D'autre part, une neutralité, un rôle de médiateur avec les habitants et de collecteur de leurs idées, une cohésion avec les associations intégrées dans l'îlot de Contin dans le cadre de l'urbanisme transitoire. Tout ce qui touche à l'urbanisme engendre doute et rejet chez les habitants, qui l'associent, à tort, à "logement social" donc délinquance, nuisances, appauvrissement des lieux et du cadre de vie. Par sa capacité à tisser des liens, le CAUE a parfaitement répondu à nos attentes.

Quel a été l'apport concret du CAUE pour votre projet ?

Nathalie Lallier : "Défricher" le quartier en le faisant connaître et revivre. Aider la collectivité dans l'approche des administrés en portant une parole neutre et participative à travers des ateliers, des



Plateau radio avec Mission Locale Nord Essonne, les jeunes et les élu.e.s de Paray-Vieille-Poste.

manifestations sur le site, en faisant des podcasts avec la mission locale, en travaillant avec l'espace jeunesse sur les interviews des habitants du quartier, en développant un relationnel avec des propriétaires qui souhaitent vendre.

Ruis Pinto : Le CAUE nous a apporté ses connexions, et ses idées, notamment celle de faire réaliser des podcasts par les jeunes, ce qui a été très apprécié ! Les conseillères du CAUE étaient vraiment présentes auprès des jeunes, et leur ont permis de construire un travail, de devenir acteurs, en menant des interviews eux-mêmes.

Globalement, quel fait marquant reprenez-vous de cette expérience ?

Nathalie Lallier : Pas de fait marquant en tant que tel, le gros du travail restant à faire ! Mais une approche différente et mesurée des projets.

Ruis Pinto : L'outil podcast est vraiment intéressant. Voir les jeunes découvrir le studio d'enregistrement, parler face à un

micro, s'exprimer en public... On aimerait d'ailleurs renouveler cette expérience sur d'autres enjeux forts pour les jeunes.

Comment parleriez-vous du CAUE à quelqu'un qui ne le connaît pas ?

Nathalie Lallier : Un partenaire bienveillant qui apporte son regard sans préjugés, son expérience et un temps que nous n'avons pas, nous Ville, pour un travail de terrain nécessaire à tout projet.

Un mot pour terminer ?

Nathalie Lallier : Sur tout projet d'urbanisme, ne pas arriver attaché à sa propre vision qui biaise toute analyse objective. S'affranchir de tout a priori, être ouvert à l'avis de l'autre pour construire un projet en adéquation avec tous les paramètres locaux et environnementaux, pour qu'il soit le plus possible en adéquation avec son temps tout en innovant. C'est aussi cela que l'on apprend en travaillant avec le CAUE ! ■

Nicolas Iacobelli,
Responsable Aménagement et Planification Secteur Sud
DGA Développement et transition écologique
à l'Établissement Public Territorial (EPT)
Grand Orly Seine Bièvre



“L'urbanisme transitoire permet de créer des liens là où ils n'existent plus, de ramener de la vie et de l'activité”

Pourriez-vous, tout d'abord, expliciter cette notion d'urbanisme transitoire ?

Nicolas Iacobelli : Il s'agit d'une méthode expérimentale d'urbanisme pratiquée par les habitants et les usagers à une échelle locale. Elle consiste à utiliser des locaux et terrains désaffectés, jusqu'à la mise en œuvre effective d'une opération d'aménagement.

C'est un test qualitatif de nouveaux usages afin de s'assurer qu'ils sont adaptés au contexte local, et envisager leur pérennisation. L'urbanisme transitoire se démarque de l'urbanisme temporaire du fait de sa visée programmatique.

Pourquoi cette démarche faisait-elle sens pour l'îlot de la Ferme de Contin à Paray-Vieille-Poste ?

D'une part, parce que peu d'actions de ce type se déroulent en grande couronne. D'autre part, parce que l'implantation en diffus des bâtiments de la Ferme de Contin dans un tissu pavillonnaire oblige à la création de relations avec les riverains et empêche la création d'une sorte d'enclave, ce qu'on peut parfois reprocher aux opérations d'urbanisme transitoire.

Bien que leurs difficultés soient moindres que celles des quartiers de grands ensembles ou des petites villes moyennes isolées, les banlieues pavillonnaires de nos métropoles connaissent malgré tout une déliquescence des liens sociaux et sociétaux. Cette opération avait pour objectif de recréer des liens entre les habitants.

Quels sont les résultats que vous avez pu observer jusqu'à présent ?

Les difficultés rencontrées dans le



Les étudiants du DSAA Alt-U en visite à la Ferme de Contin de Paray-Vieille-Poste.

pilotage de l'opération d'urbanisme transitoire de la Ferme de Contin ont été nombreuses : la situation sanitaire, les confinements et couvre-feux successifs, ainsi que la difficulté à faire coopérer des structures de physionomie et à enjeux différents avec les habitants.

Comme dans toute expérimentation, on connaît des réussites mais également des échecs, et ils doivent être acceptés comme enseignement dans un souci d'amélioration continue de nos pratiques professionnelles. L'association "Et toi tu fais quoi?", malgré des débuts prometteurs, va quitter la Ferme de Contin. Elle n'a pas su trouver le modèle économique qui lui permette de se pérenniser. Le Théâtre du Fil a en revanche totalement trouvé sa place. Il a su nouer des liens avec les habitants et la municipalité, et est devenu un acteur associatif important de la commune.

Retenez-vous un fait marquant de cette expérience à Paray-Vieille-Poste ?

L'engouement de la population pour le projet lors de la désignation des premiers lauréats.

L'outil urbanisme transitoire est-il assez connu, selon vous ? Pourrait-il, devrait-il

être davantage utilisé par les collectivités ?

L'urbanisme transitoire est aujourd'hui un outil connu à Paris, en première couronne et dans les métropoles. Il y est utilisé avec succès. Ce n'est pas encore le cas en grande couronne, alors que cet outil permet de créer des liens là où ils n'existent plus, de ramener de la vie et de l'activité. L'EPT Grand Orly Seine Bièvre promeut son développement opérationnel à travers son projet de territoire.

En tant qu'urbaniste et responsable Aménagement et Planification, comment pourriez-vous décrire l'apport du CAUE ?

Le CAUE a permis de donner un second souffle à l'opération grâce à son action, notamment dans les démarches de concertation et le développement de partenariats fructueux avec le DSAA Alternatives Urbaines, l'institut Paris Région et la 27^{ème} région. Les conseillères du CAUE ont su, grâce à leur dynamisme et leur inventivité, renforcer les liens entre les structures porteuses de projet et les habitants.

Et... votre mot de la fin ?

Expérimenter, c'est s'offrir la possibilité de réussir. Ne pas expérimenter, c'est la garantie d'échouer. ■